

ou acheter une maison située dans un nouveau secteur domiciliaire. Au 30 septembre 1967, 85 Indiens ont été admis à bénéficier du programme d'aide à la construction d'habitations hors des réserves. On ne dispose encore d'aucunes données en ce qui concerne le genre de maison que les Indiens ont choisi ou choisiront. Quelle que soit la maison choisie, l'acheteur doit obtenir l'approbation de la Société centrale d'hypothèques et de logement. Les Indiens admis à l'assistance hors des réserves sont groupés comme suit: Région des provinces Maritimes, 4; Région du Québec, 2; Région de l'Ontario, 14; Région du Manitoba, 21; Région de la Saskatchewan, 13; Région de l'Alberta, 4; Région de la Colombie-Britannique et du Yukon, 27.

LE PAVILLON CANADIEN D'EXPO '67

Question n° 492—**M. Forrestall:**

1. Que doit-il advenir du pavillon canadien d'Expo '67 lorsque l'exposition aura pris fin?

2. Plus précisément, quels sont les projets du gouvernement à l'égard du Katimavik?

L'hon. Robert Winters (ministre du Commerce): 1 et 2. Les négociations en cours entre la Ville de Montréal et le gouvernement du Canada au sujet de la disposition du Pavillon canadien, y compris le Katimavik, ne sont pas encore terminées.

L'IMPORTATION D'ACIER LAMINÉ

Question n° 496—**M. McCleave:**

1. Quelle était la valeur totale de l'acier laminé importé au Canada en 1966, de quels pays a-t-il été importé, et quelle était la valeur en dollars de l'importation dans chaque cas?

2. Quelle était la valeur en dollars de l'acier laminé importé dans chaque province du Canada en 1966?

M. Jean-Charles Cantin (secrétaire parlementaire du ministre du Commerce): 1. La valeur totale de l'acier laminé importé au Canada en 1966 était de \$207,000,000, dont \$48,402,000 représentait du matériel d'un genre non fabriqué au Canada et \$29,000,000 provenait de l'importation de lingots sous forme de laminés envoyés aux États-Unis à des fins de transformation.

Le détail des importations et la valeur en dollars, pour chaque pays, dans le cas des 55 classes d'acier laminé importé au Canada, en 1966 figurent aux pages 128 à 134 (classes 444-05 à 447-99) dans la livraison de décembre 1966 d'une publication du Bureau fédéral de la statistique intitulée Importations par marchandises, n° de catalogue 65-007. On peut consulter cette publication dans une bibliothèque publique ou à celle du Parlement.

[L'hon. M. Laing.]

2. Voici la valeur en dollars de l'acier laminé importé dans chaque province du Canada, en 1966:

Terre-Neuve	\$ 1,184,944
Nouvelle-Écosse	3,292,297
Île du Prince-Édouard	583
Nouveau-Brunswick	2,937,537
Québec	82,600,677
Ontario	85,260,221
Manitoba	2,566,586
Saskatchewan	260,794
Alberta	1,383,060
Colombie-Britannique	28,243,601
Yukon	889

Total

\$207,731,189

LA RÉCIPROCITÉ CANADO-FRANÇAISE DU RÉGIME DE PENSIONS

Question n° 508—**M. Knowles:**

1. Depuis le 30 mai 1966 (date à laquelle il a été répondu à des questions semblables), y a-t-il eu d'autres pourparlers entre le gouvernement du Canada et le gouvernement de la France au sujet de la possibilité d'une entente réciproque à l'égard du programme des pensions du Canada et d'une mesure législative correspondante en France?

2. Dans le cas de l'affirmative, à quelles conclusions en est-on arrivé?

3. Si on n'en est pas arrivé à des conclusions, les pourparlers se poursuivent-ils, et un rapport au sujet de ces discussions sera-t-il présenté à la Chambre des communes sous peu?

L'hon. Allan J. MacEachen (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social):

1. Non.

2. Voir réponse au n° 1.

3. S'il y a moyen d'en arriver à une entente réciproque qui soit satisfaisante aux deux gouvernements, nous reprendrons les pourparlers. La Chambre des communes sera mise au courant en temps voulu.

LES TRIBUNAUX DE LA CITOYENNETÉ CANADIENNE

Question n° 568—**M. Hales:**

1. Où les cours de la citoyenneté canadienne sont-elles situées?

2. Qui est le président de chacun de ces tribunaux?

3. Quel âge a chacun de ces présidents?

4. La loi fixe-t-elle l'âge de retraite de ces présidents?

5. S'en trouve-t-il parmi eux qui prendront leur retraite au cours des prochains six mois?

6. Dans le cas de l'affirmative, quels sont leurs noms?